



EuroMed Formation des Administrations publiques

**Programme régional de formation et de conseil sur
l'administration publique pour les Partenaires méditerranéens**

CONNAISSANCES AVANCÉES SUR L'UE

Politique de Concurrence / Aides d'État

PROGRAMME

Madrid, du 25 au 29 février 2008



**Programme MEDA de la Commission européenne (CE)-
EuropeAid Office de coopération**

Unité de gestion du programme :



**Institut Européen
d'Administration Publique – Centre Européen des Régions (IEAP-CER)**

**European Institute
of Public Administration – European Centre for the Regions (EIPA-ECR)**

INTRODUCTION et INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Centre européen des régions (CER), l'Antenne de l'Institut européen d'administration publique (IEAP) à Barcelone, est l'Unité de gestion du "Programme de formation et conseil sur l'administration publique pour les Partenaires méditerranéens" (EuroMed Formation des Administrations publiques) de la Commission européenne, financé au titre du programme MEDA.

Ce programme est le prolongement de l'initiative soumise à la Commission européenne dès l'année 2000 et qui se traduit par la tenue d'une conférence organisée par le CER à Barcelone les 7 et 8 février 2000 sous le titre "Réunion des représentants des administrations publiques des Partenaires euro-méditerranéens dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen".

Objectifs

Ce programme s'inscrit dans le volet II de la Déclaration de Barcelone de novembre 1995 et vise à dispenser une formation sur les affaires européennes à des fonctionnaires du sud de la Méditerranée et du Moyen-Orient ; il envisage aussi la création d'un réseau de centres de formation en administration publique entre les Partenaires euro-méditerranéens.

Les objectifs de ce programme sont de contribuer à la création d'une zone de libre-échange à l'horizon 2010, d'approfondir les connaissances des affaires européennes chez les Partenaires méditerranéens afin de contribuer à la mise en oeuvre des accords d'association, et de développer chez les Partenaires méditerranéens une masse critique d'experts du processus d'intégration européenne.

D'une durée initiale de 42 mois, qui a été étendue à 60 mois par la Commission européenne et doté d'une enveloppe budgétaire de 6 millions d'euros, ce programme est destiné aux 10 Partenaires méditerranéens. Le programme s'articule autour de 4 modules: 1) Connaissances de base sur l'UE; 2) Connaissances de base des programmes communautaires; 3) Cours avancé sur l'UE; 4) Formation de formateurs; il vise aussi la création d'un réseau de centres de formation de l'administration publique.

Les Etats membres de l'Union européenne seront aussi impliqués dans ce programme par des fonctions de conseil et de participation dans la formation en cas de besoin, ainsi qu'à travers leur participation au réseau de centres euro-méditerranéens de formation des administrations publiques.

MODULE CONNAISSANCES AVANCÉES SUR L'UE

Introduction

12 séminaires seront organisés sur le thème des CONNAISSANCES AVANCÉES SUR L'UE. Chaque séminaire durera 5 jours et pourra accueillir 30 participants. L'objectif de ces séminaires sera d'assurer un niveau de connaissances avancées à près de 300 fonctionnaires issus des administrations publiques des Partenaires méditerranéens. Les 12 séminaires se dérouleront autour de différents thèmes qui ont été choisis par les Coordinateurs nationaux de chacun des 10 pays partenaires méditerranéens.

Objectifs

Les objectifs des séminaires consacrés aux CONNAISSANCES AVANCÉES SUR L'UE sont :

- d'assurer aux participants une connaissance approfondie, dans ce cas dans le domaine de la concurrence, domaine qui les intéresse dans le cadre des Accords d'association avec l'UE.
- de permettre aux participants d'avoir une connaissance de travail d'expert sur les politiques communautaires pour qu'ils soient à même de diffuser les informations pertinentes sur ces questions et nouer des rapports de travail avec les institutions et les Etats membres de l'UE sur ces questions.
- de développer une coopération administrative bilatérale et multilatérale.
- d'encourager un échange d'expériences, connaissances et bonnes pratiques.

Méthodologie

Le contenu du séminaire sera :

- a) introduit par des experts et des représentants du monde académique des Etats membres de l'UE,
- b) il aura une approche pratique, et
- c) se fera au moyen d'exposés et d'études de cas.

Portée régionale

Comme il s'agit d'un programme régional euro-méditerranéen, ce programme impliquera tous les Partenaires euro-méditerranéens et les bénéficiaires seront les Partenaires méditerranéens.

Documentation de base

Présentations en Power point sur les différentes questions abordées par le séminaire, documents de l'UE, sites Internet de l'UE.

Participants

Les participants aux séminaires seront des représentants des administrations publiques de chaque Partenaire méditerranéen. Chaque Partenaire méditerranéen peut proposer jusqu'à (3) participants par séminaire sur CONNAISSANCES AVANCÉES SUR L'UE.

Les participants devront posséder une expérience pratique du domaine concerné, connaître les affaires européennes et maîtriser la langue française et/ou anglaise.

Ils doivent aussi posséder suffisamment d'autorité pour pouvoir diffuser les informations reçues.

Langues de travail

Français et anglais, avec interprétation simultanée.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'IEAP et ses activités de formation et de recherche sur notre site Internet www.eipa.eu

Lieu où se tient le séminaire

Hôtel NH LA HABANA
P° de la Habana N° 73
ES - 28036 Madrid
Tél.: +34.91.4430720
Fax : +34.91.4577579
www.nh-hotels.com

Unité de gestion du programme

Institut européen d'administration
publique - Centre européen des régions
(IEAP-CER)
Girona, 20
ES – 08010 Barcelone
Tél. : +34 93 567 24 00
Fax : +34 93 567 23 99
<http://www.eipa.eu>

PROGRAMME

Lundi 25 février 2008

PRINCIPES INTRODUCTIFS

- 09h45** **Accueil et présentation du programme**
Stéphanie HOREL, Chargée de cours, Coordinatrice du Programme EuroMed
Formation des Administrations publiques ; Institut européen d'administration
publique-Centre européen des régions (IEAP-CER), Barcelone (ES)
- 10h00** **Présentation des participants**
Chaque participant devra se présenter, expliquer sa vision de la politique de
concurrence, du programme et de son importance pour son travail.
- 10h50** **Présentation du contenu et des objectifs du séminaire**
Mihalis KEKELEKIS, Chargé de cours, Institut européen d'administration
publique (IEAP), Maastricht (NL)
- 11h00** **Pause**
- 11h30** **Principaux aspects du Processus euro-méditerranéen, le programme
MEDA et les Accords d'association**
Stéphanie HOREL
- 13h00** **Déjeuner**
- 14h30** **Les règles législatives communautaires en matière de concurrence : une
vue d'ensemble -1^{ère} partie**
Mihalis KEKELEKIS
- 15h30** **Pause**
- 16h00** **Les règles législatives communautaires en matière de concurrence : une
vue d'ensemble -2^{ème} partie**
Mihalis KEKELEKIS
- 17h00** **Fin de la 1^e journée**

Mardi 26 février 2008

AIDES D'ÉTAT : LES PRINCIPES

- 09h30** **Une vue d'ensemble schématique de la politique communautaire d'aides d'État**
Mihalis KEKELEKIS
- 09h45** **Les règles communautaires en matière d'aides d'État : concept, critères de compatibilité et exceptions**
Mihalis KEKELEKIS
- 11h00** **Pause**
- 11h30** **Etude de cas**
Mihalis KEKELEKIS
- 13h00** **Déjeuner**
- 14h30** **Les règles communautaires en matière d'aides d'État : de minimis, aide aux PME**
Mihalis KEKELEKIS
- 16h00** **Pause**
- 16h15** **Etude de cas**
Mihalis KEKELEKIS
- 17h45** **Fin de la 2^e journée**

Mercredi 27 février 2008

AIDES D'ÉTAT : LES PRINCIPES (*suite*)

- 09h30 Aides à la formation et aides à l'emploi**
Maria KLEIS, Assistante de recherche, Institut européen d'administration publique, Maastricht (NL)
- 10h00 Etude de cas**
Maria KLEIS
- 11h00 Pause**
- 11h30 Aides pour le développement régional et les grands projets d'investissement**
Peter STAVICZKY, Responsable du bureau de l'observation des aides d'État, Budapest (HU)
- 12h30 Aides pour la recherche & développement et l'innovation**
Peter STAVICZKY
- 13h15 Déjeuner**
- 14h45 Etude de cas**
Peter STAVICZKY
- 16h00 Les règles communautaires en matière d'aides d'État : les procédures**
Maria KLEIS
- 16h45 Pause**
- 17h00 Recouvrement d'aides d'État**
Maria KLEIS
- 17h45 Fin de la 3^e journée**

Jeudi 28 février 2008

PRATIQUE DU PRIVÉ, JURISPRUDENCE ET EXPÉRIENCES NATIONALES

- 09h30 Aides d'État : le point de vue d'un praticien**
Evelyne AMEYE, Associée, Groupe administratif, réglementaire et de concurrence de Gómez Acebo y Pombo SL, Madrid (ES)
- 11h00 Pause**
- 11h30 Expériences nationales : identifier les besoins pour une évaluation des aides d'État**
Mary TAIT, Section Aides d'Etat, Ministère du Commerce et de l'Industrie, Londres (UK)
Saskia RAAS, Conseiller juridique senior international, Département des affaires juridiques, Ministère du logement, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (VROM), La Haye (NL)
- 13h00 Déjeuner**
- 14h30 Expériences nationales : exemples de cas**
Mary TAIT
Saskia RAAS
- 16h00 Pause**
- 16h15 Jurisprudence récente des juridictions communautaires en matière d'aides d'Etat**
Jasmine BATTISTA, Référendaire du président, Juge Moavero, Tribunal de Première Instance, Luxembourg (LU)
- 17h15 Fin de la 4^e journée**

Vendredi 29 février 2008

09h00 **Présentation par les participants de leurs expérience, organisation, bonnes pratiques en vue d'harmoniser leur législation avec les règles d'aides d'État de l'UE**

Président: *Mihalis KEKELEKIS*

11h00 **Pause**

11h30 **Conclusions et évaluation et déclaration finale**

Mihalis KEKELEKIS et Stéphanie HOREL

13h00 **Fin du séminaire**
